

ANNONCE DE FORMATION

Mise en valeur du patrimoine culturel

Ateliers multi acteur pour les décideurs des collectivités locales, autorités centrales et déconcentrées
14 au 16 JUILLET 2014 à Nikki, Bénin

CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 31 MAI 2014



AfriCAP 2016 – Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel, est une Action du Programme ACP Cultures +, financé par l'Union Européenne et se déroulant de 2014 à 2016. Elle est structurée autour de 3 projets patrimoniaux, démonstratifs de la variété des possibles en matière de valorisation du patrimoine pour contribuer au développement local et à la lutte contre la pauvreté. Ces projets se déroulent à Nikki (Bénin), Grand Bassam (Côte d'Ivoire) et Télemélé (Guinée Conakry). Ils sont les supports de formation à deux étapes clés du déroulement du projet.

CONTEXTE SPECIFIQUE : La commune de Nikki, cité royale, est un haut lieu d'expression du pluralisme culturel béninois. Ce dernier atteint son apogée lors de la fête annuelle de la Gaani, dont l'origine remonte à plus de sept siècles. Plus de 150 000 personnes, dont plus de la moitié provenant des communes voisines et des pays frontaliers, participent à cet évènement. Seulement, cet engouement pour la culture locale, se ressent principalement durant une courte période de l'année. La Commune de Nikki recherche des opportunités pour améliorer les retombées économiques de la fête, renforcer la sauvegarde de la culture baatonu et favoriser l'épanouissement et la cohésion des populations.

Le projet mis en œuvre à Nikki dans le cadre de AfriCAP2016, contribue à cet objectif à travers :

- La documentation du patrimoine matériel et immatériel de Nikki
- La protection et l'entretien des sites associés à la Gaani
- L'élaboration de matériel promotionnel et du circuit touristique.

OBJECTIFS DES FORMATIONS :

A l'issue des formations, il est attendu que les décideurs participants renforcent leurs capacités de maîtrise d'ouvrage. Ils sauront mieux définir l'objectif du projet, son calendrier et son budget. Ils seront capables de commanditer un projet culturel et s'assurer que celui-ci prend en compte le contexte et les besoins locaux.

CONTENU DES FORMATIONS A NIKKI :

1^{ère} étape de la formation 14-16 Juillet 2014

- Montage de projet de conservation et de mise en valeur du patrimoine
- Arguments et stratégies de mise en œuvre
- Protection du patrimoine
- Système d'entretien du patrimoine

2^{nde} étape de la formation Janvier 2016 (dates à préciser)

- Mise en œuvre, suivi de projet et évaluation de projet de conservation et de mise en valeur du patrimoine
- Mise en place d'un système de génération de revenus pour la conservation du patrimoine
- Mise en place de système de distribution et de gestion des bénéfices
- Pérennité du projet

PARTICIPANTS FRANCOPHONES D'AFRIQUE SUB –SAHARIENNE : Les **ateliers multi-acteurs** sont ouverts aux décideurs des collectivités locales (élus en charge de la culture et services techniques) et décideurs centraux et déconcentrés.

Un programme d'appui aux
secteurs culturels ACP



AfriCAP2016 Action de Renforcement des synergies et capacités opérationnelle
des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africains, mis en œuvre par :



Les autorités locales de
Nikki - Bénin
Télemélé - Guinée Conakry
Grand-Bassam - Côte d'Ivoire



CANDIDATURES : Les candidats doivent provenir de structure souhaitant entreprendre des projets similaires à celui du projet démonstratif à Nikki. Ils s'engagent à participer à la formation prévue en étape 1, en Juillet 2014 et Etape 2, Janvier 2016.

Les candidatures sont à transmettre avant le 31 mai 2014 à

Coordination pédagogique: bako_rakotomamonjy@hotmail.com

EPA : va@epa-prema.net en copie à epa@epa-prema.net

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli,
- Une copie du passeport ou de la pièce d'identité valide,
- Une brève description (2 pages maximum) du patrimoine remarquable de votre territoire sur lequel vous travaillez ou comptez travailler. Le document comprendra les informations suivantes :
 - Une brève description historique et géographique du site ;
 - Des données concernant les fréquentations locales, nationales voire internationales au cours des 3 dernières années du site, en particulier dans le cadre de la manifestation de l'événement traditionnel ; durée moyenne de séjour du visiteur sur le site ; visites scolaires ; type d'hébergement et de transports disponible aux abords du site ; visites guidées, transport public vers le site, accessibilité du site etc.) ;
 - Une brève description de l'implication des communautés locales dans la gestion du site ;
 - Une liste des types d'emplois liés au site ;
 - Une brève description des activités actuelles sur le site (boutiques, ventes de gadgets etc.).

ORGANISATEURS : Ces activités sont organisées par CRATerre, l'École du Patrimoine Africain (EPA), l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et la Commune de Nikki, en partenariat avec la Direction du Patrimoine culturel du Bénin, et l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)

Merci d'envoyer obligatoirement les dossiers électroniques simultanément aux adresses e-mails sus-indiquées.

Merci de réduire la taille de votre dossier à 1Mo au plus.

Les dossiers de plus d'1 Mo risquent d'être bloqués par le serveur et ainsi ne feront pas partie des candidatures à examiner.